



TROUVÉ / PERDU

Que faire ?



TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ?

Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

1. **Prendre une photo** et **mettre une annonce** sur : www.chat-perdu.org
www.chien-perdu.org
et consulter la liste des chats/chiens perdus
2. Amener l'animal chez un vétérinaire pour **vérifier s'il est identifié** (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille.
C'est un acte gratuit
3. Signaler à la police/gendarmerie/mairie

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse

PERDU chat/chien

1. **Appelez très vite chaque soir** dans tout le quartier (avec un bruit familier : croquettes ...)
2. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au **Fichier Félin I-CAD** au 0810 778 778. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour
3. **Mettez une annonce** sur :
www.chat-perdu.org
www.chien-perdu.org
et consultez la liste des chats/chiens trouvés
4. Créez **affiches et affichettes** avec photos et vos coordonnées
5. **Informez** les vétérinaires, voisins, mairies, gendarmeries, polices, fourrières, associations de protection animale (dont la SPA locale), écoles, centres sportifs et culturels, facteurs, éboueurs, livreurs ambulants... en leur laissant vos affiches.
6. **Affichez** dans des lieux de passage : commerces, sur vos véhicules, boîtes à lettres ...
7. **Distribuez les affichettes**